

N° 19.

Mai 1918.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



DIRECTEUR-GÉRANT
M. BRIEUX, de l'Académie française
26, Rue Victor-Massé, Paris



ADMINISTRATION
35, Boulevard du Château
NEUILLY - SUR - SEINE

Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois d'Avril 1918

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

Fête de charité (M. Cuenin, Tourane, Annam)	2.500
Fête de bienfaisance (Mme Piétran- toni, Cindad Bolivar Venezuela) . .	5.500
Anonymous, L. D.	5.000
Subvention du Gouvernement fran- cais	3.000
M. Toru Cardinal, Alger, 5 fr. — Le Club des Amis du Soldat, La Sône (Isère), 20 fr. — M. le docteur Foveau de Courmelles, Paris, 100 fr. — M. Matringe, collecte faite à la cathédrale de Bordeaux, 19 fr. 45. — Les Elèves de Mlle Baumann, à Attatbat, Alger, 20 fr. — M. Michel Mazères, Oloron, 50 fr. — Mlle A. Bataille, Alger, 20 fr. — Mme Demou- geot, Salins, 15 fr. — M. Matringe, Bordeaux, 20 fr. 75. — Commandant Roudeleux, Saint- Nazaire, 20 fr. — M. R. Hebbmann, Monté- limar, 10 fr. — M. Henri Carréga, Rio Salado, 50 fr. — Les membres du Cercle de Lang-	

Son (Tonkin), 100 fr. — M. Gustaf Stahle,
Stockholm, 300 fr. — Mlle Lauret, Terbou-
souk (Tunisie), 20 fr. — MM. Eyre et Spottis-
woode, Paris, 20 fr. — M. Foignet, Paris,
25 fr. — Les élèves de l'école de garçons de
Gennevilliers, 18 fr. 50. — La municipalité de
Valentigney (Doubs), 200 fr. — M. C., 10 fr. —
M. E. Letord, Meudon, 200 fr. — Ecole
supérieure de filles de Bizerte, 16 fr. — Ecole
de garçons de Saint-Roch, Toulon, 15 fr. —
M. le médecin de 1^{re} classe Chapois, H.O.E.
32, secteur 181, 20 fr. — L'Association des
Amis « Bernier » Coutin « Durand » de la
P. E., à Versailles, 26 fr. 50. — M. E. Del-
gobe, Sauzé-Vaussins (Deux-Sèvres), 10 fr. —
Ecole supérieure de jeunes filles de Saint-
Gaultier (Indre), un titre de rente de 5 fr. —
Henri, Pierre, Jacques Hauville, Le Havre,
20 fr. — Mme M. Henri, St-Nicolas-du-Port
(M.-et-M.), 25 francs.

Liste des souscriptions transmise par les Annales

Mlle MERCEY, 2345, Larkin Street,
San Francisco 1.787 50
Collecte faite parmi le personnel de la
« Confiance », incendie, 80 fr. — Le Comité
du lycée de Nîmes, 50 fr. — Anonymous (pour
remercier Dieu d'avoir conservé la vue à mon
frère), 5 fr. — Mlle Louise Pouilles, rue des
Mors, Pamiers, 10 fr. — M. A. Métral, 29,
quai Saint-Vincent, Lyon, 10 fr. — M. Beau-
droit, 98, rue Ordener, Paris, 10 fr. — M. F.
Roux, 5 fr. — Anonymous, 150 fr. — Obole de
René et Didi, à Tuih-Tuc (M. J. Strenna, à
Tuih-Tuc, Tonkin, 50 fr. — A.S.J.A. (M. Au-
guste Arnoux, propriétaire-viticulteur, à Er-
Rahel), 100 fr. — M. A. Lognes, professeur au
lycée de jeunes filles, 1, place Rondelet,
Montpellier, 15 fr. — M. Cavalier, 6, boule-
vard Daudet, Nîmes, 20 fr. — Juan Ferrer, à
Rio de Janeiro (transmis par M. J. Lévy,
3 bis, rue Denis-Poisson), 25 fr. — M. A. Du-
chemin, Annales, 100 fr. — M. Lapierre, Vil-
lefranche (Rhône), 25 fr. — Commandant
Pichon, 50, rue Notre-Dame, Saint-Brieuc,
15 fr. — Mme Emilie Carraire, R. 1 Campbell,
Santa Clara (Californie), 8 fr. 30. — Mme Pel-
letan, hôtel du Chapon Fin, Bordeaux, 50 fr. —
M. Raulin, 4, rue Guiglia, Nice, 10 fr. —
Mlle Couchon, 30, rue Sedaine, Paris, 10 fr. —
Cousine et cousinette, 10 fr. — Mme Arnoux,
Er-Rahel, Oran, 500 fr. — Mlle Jeanne Valois,
5 fr. — M. des L. Portefaix, 2 fr. — Mme Bla-
che, 13, rue Boulière, Langres, 10 fr. — Elèves
de philosophie et mathématiques élé-
mentaires du lycée Lalande, à Bourg, 20 fr. —
M. Malempré, Pékin, 1 fr. 95. — Mme Rafé,
place St-Sauveur, Redon, 20 fr. — Mlle Blan-
chard, 28, rue Monge, 20 fr. — Suite d'un vœu,
50 fr. — Une admiratrice, Mme Eveline, direc-
trice d'école. Montargis, 10 fr. — M. Jolis,

COMITÉ FRANÇAIS

DU

Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(fondé par M. et Mme GEORGE KESSLER)

Entrepôt des Matières premières

35, Boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine)

NOTE DU MAGASINIER

Les ceusses d'entre vous qu'ont l'habitude de commencer la lecture de cet intéressant journal, comme disent les gens à la hauteur, par le boniment du vieux copain de magasinier dans l'espoir d'y trouver un peu de rigolade, vont être rudement volés ce mois-ci. J'ai pas de bobards à vous raconter et nous n'avons pas eu d'histoires à l'Entrepôt depuis le mois dernier. Le chauffeur-coiffeur-planton-cycliste continue à ne pas s'en faire et à tirer au flanc, sous prétexte qu'il n'a pas bezeuf d'essence et que le père Devaux, le docteur, comme on l'appelle chez nous, a fait vœu de ne plus se laisser couper les tifs de son opulente chevelure jusqu'à la fin de la guerre. Les canassons traînent toujours le corbillard. La blouse blanche du père Clément lui donne toujours une tête de jeune mariée et les blouses noires de Lemaire et Duphlot les font toujours ressembler à des charbonniers. Le pinard augmente tous les jours et c'est pas avec nos cinq sous qu'on peut se piquer le nez. Tant qu'au perlot, faut plus guère y penser.

Tout ça n'a rien de rigolo. Ajoutez que les expéditions deviennent de plus en plus difficiles à faire, que la moitié de la semaine le chemin de fer veut rien savoir pour prendre nos ballots et que l'autre moitié, il fait des tas de chichis pour les expédier. Et vous vous rendrez compte que si la consigne du patron n'était pas d'avoir le souci sur les lèvres, on songerait presque à avoir le cafard.

Et pourtant non, on ne l'a pas le cafard, parce que si on manque de sujets de rigolade, on a quand même des raisons pour être bougrement content.

Tout ce mois-ci, ce que l'on vous en a rentré des bois et du chien dent, c'est pas crovable, et ce qu'il y a eu de chic, c'est qu'on a pu le faire à un prix épataant. Le mois prochain, c'est le coco qui va radiner. C'est ça qu'est de bonnes nouvelles.

Seulement, voilà, le patron complique les choses. Il veut que vous profitiez tous des bonnes occasions que nous venons de faire et, à partir de maintenant, il nous fait chambarder tous les prix. Jusqu'alors, les prix qu'on vous demandait étaient ceux qu'on payait la camelote, mais comme on a fait des achats avantageux, il veut que dès maintenant vous en profitiez tous. Alors on va vous faire des prix moyens, c'est-à-dire que chaque fois qu'on achètera un bois meilleur marché, on baisse le prix de tout le stock en magasin proportionnellement au nouveau prix. Alors va falloir faire des comptes, et les pissoirs d'encre des bureaux vont avoir à faire des chiffres. Ça leur fera du bien, à ces types qui savent manier que des porte-plumes.

Mais, c'est pas tout, pour que vous sachiez de quoi y retourne à partir du prochain numéro, on vous mettra une liste de toutes les matières en magasin avec les prix de vente pour le mois.

Que pensez-vous de cette idée-là, est-ce qu'elle vous botte? Si vous avez des idées à nous donner, écrivez-les au patron et on fera tout le possible pour vous faire plaisir.

Maintenant, un bon conseil. Si vous voulez pas de retard dans la livraison, envoyez toutes vos lettres de commande directement à l'Entrepôt, 35, boulevard du Château, à Neuilly-sur-Seine.

Quant aux lettres de rouspétances, je vous engage à les envoyer à M. Brieux, 26, rue Victor-Massé, à Paris. Craignez pas de nous faire engueuler, parce que quand il y a quelque chose qui va pas, c'est qu'il y a une raison. Nous avons trop à cœur de vous faire plaisir pour qu'il en soit autrement. Et vous savez, le patron n'est pas féroce et quand il nous attrape on lui en veut pas, parce qu'il le fait jamais à tort, et puis on l'aime trop pour lui en vouloir.

LE VIEUX FRÈRE DE MAGASINIER.

B

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCURSALE B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 1503-18

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

UN SYNDICAT PROFESSIONNEL des Ouvriers brossiers aveugles

Le métier de brossier a été enseigné à un très grand nombre de nos camarades.

Il y a, à cela, deux raisons.

La première, c'est qu'après quelques heures d'apprentissage, tout cultivateur, tout ouvrier a confectionné tant bien que mal (à la vérité plutôt mal que bien), mais enfin a confectionné *lui-même* un objet de valeur marchande, et acquis ainsi un commencement de preuve qu'il est possible d'accomplir certains travaux sans le secours des yeux.

La seconde raison est que la brosse ordinaire est un objet de consommation courante, qu'il a besoin d'être souvent renouvelé, et que celui qui la fabrique peut

espérer en vendre constamment un certain nombre à ses voisins ou aux habitants de l'agglomération la plus proche.

Beaucoup de nos camarades, ouvriers de la terre, sont rentrés chez eux, y possèdent un petit jardin qu'ils cultivent eux-mêmes en grande partie, et si nos directeurs ont eu la bonne pensée de leur faire apprendre un autre petit métier, tel que celui de vannier ou de ressemeleur, ces différents salaires, venant s'ajouter à la pension, permettent une existence, certes bien modeste, possible tout de même.

Mais il y a des ouvriers des villes, où la vie est beaucoup plus chère et plus difficile, il y a aussi ceux qui n'ont appris qu'un métier,

Un Syndicat professionnel des Ouvriers brossiers aveugles

et encore ceux qui, chargés de famille, ont besoin de s'assurer un salaire plus important.

A l'heure qu'il est, on trouve — sauf exception — à vendre toutes les brosses qu'on produit. J'ai obtenu du Ministère de la Guerre une « préférence » pour les travaux de nos camarades; d'autre part, quelques grandes fabriques de brosses étant occupées à d'autres travaux, la concurrence est moins âpre qu'elle ne le sera peut-être après la guerre.

Cette question de l'après-guerre est une de mes grosses préoccupations. Aussitôt que les événements le permettront, j'ai l'intention de me mettre en campagne pour assurer l'avenir de nos ouvriers brossiers.

Par quels moyens?

Il faudrait obtenir de l'État de réserver à nos camarades toutes ses fournitures de brosserie, ou tout au moins un tour de faveur.

Il faudrait, s'il en est besoin, qu'on supprimât la fabrication des brosses dans les prisons.

Pour arriver à ce double but, je compte évidemment sur la bienveillance de l'État, bienveillance qui nous est acquise, et je compte aussi un peu sur mon entêtement pour que ses manifestations soient plus rapides que ne le comporte l'habituelle activité des bureaux de nos administrations, mais il me faut le concours de tout le monde.

Chaque fois que j'y réfléchis, je pense combien nous serions plus forts si nous étions groupés et réunis en masse compacte sous forme de syndicat professionnel.

* * *

Comment créer ce syndicat?

Au premier examen, la chose paraît toute simple. Si l'on cherche à se rapprocher de la réalisation des difficultés surgissent, non pas insurmontables, certes, mais assez graves.

Voici l'une d'elles :

Avant la guerre, le métier de brossier était le gagne-pain d'un certain nombre d'aveugles civils. Certes, mes chers camarades,

n'ont pas comme vous la gloire d'avoir perdu la vue en défendant la France, mais comme leur sort est plus triste que le vôtre! Ils préféreraient tous, vous pourriez être certains, avoir, comme nous, joui de la vue pendant vingt ans, et être ainsi plus facilement aptes au travail. Ils sont de « pauvres aveugles ». Vous êtes, vous les Soldats Blessés aux Yeux, et

sympathie générale qui va à tous ceux qui sont privés de la vue, et pour vous plus ardente, plus pressée, plus réalisatrice.

Si vous ajoutez à cela que les aveugles civils ne touchent aucune pension, vous comprendrez qu'il

Un Syndicat professionnel des Ouvriers brossiers aveugles

sont des frères malheureux, des parents pauvres si vous voulez, et que notre devoir est de ne pas leur faire un sort plus misérable encore en leur rendant plus difficile l'exercice de leur ancienne profession.

Le syndicat futur doit-il leur être ouvert?

Tout de suite, on est porté à dire « oui », mais à la réflexion on se demande s'il n'en résultera pas quelque diminution dans l'autorité que devra posséder ce syndicat auprès des pouvoirs publics, pour la défense des intérêts spéciaux des soldats réformés.

J'aimerais avoir sur ce sujet l'opinion de nos camarades, et celle des Sociétés qui, avant la guerre, s'occupaient des aveugles.

Si nous pouvions savoir d'elles, par exemple, le nombre des ouvriers brossiers aveugles civils, et leur production, ce serait un élément pour préparer la solution du problème. On pourrait se demander s'il n'y aurait pas lieu de créer deux syndicats, unis comme propriétaires au travail. Ils sont de « pauvres aveugles ». Vous êtes, vous les Soldats Blessés aux Yeux, et de chaque groupement.

Enfin, le syndicat aurait à s'entretenir avec le syndicat des ouvriers brossiers voyants. Il devrait aussi ne pas se borner à la vente des produits fabriqués, mais aussi profiter de la force que donne l'union pour acheter les matières pre-

mières en commun, et en assurer la répartition équitable entre tous ses membres, au meilleur prix possible.

Mais cela suppose toute une organisation, des bureaux, des magasins.

Qui sera le Directeur? Un aveugle ou un voyant? Naturellement, le personnel devra, autant que possible, être choisi parmi nos camarades, mais qui le désignera?

Voilà bien des points d'interrogation. Je demande à tous d'y répondre, et non seulement à nos camarades, mais à tous les typhlophiles, aussi à toutes les personnes qui, par leur connaissance des unions professionnelles, pourront nous aider à améliorer le sort du plus grand nombre.

BRIEUX.

Nous sollicitons de nos camarades l'envoi de lettres destinées à réconforter les nouveaux blessés.

Celles qui seront publiées seront payées dix centimes la ligne.

Notre Caisse — Mariages et Naissances

Notre Caisse

En Caisse au 31 Mars	115.108 70
Reçu du 1 ^{er} au 30 Avril	23.181 05
	138.289 75
Dépenses du 1 ^{er} au 30 Avril	14.568 45
En Caisse au 30 Avril	123.721 30

Les dons, ce mois-ci, n'ont pas été très nombreux, mais certains ont été importants.

Un anonyme nous a envoyé cinq mille francs! Là-bas, en Indo-Chine, une fête de charité a produit deux mille cinq cents francs, et une autre fête, à l'autre bout du monde, au Venezuela, nous a valu cinq mille cinq cents francs. Enfin, le Gouvernement français nous a fait tenir une somme de trois mille francs.

Merci, de tout cœur. Merci, aussi, aux souscripteurs plus modestes, aux écoles de jeunes filles et de jeunes garçons, et aux fidèles abonnés des Annales, à qui nous devons tant de reconnaissance.

Le nombre des secours mensuels s'est élevé, ce mois-ci, à

trois cent quatre-vingt-quatre

C'est une lourde dette que j'ai contractée au nom de nos amis. Que ceux-ci songent combien il serait douloureux, par ce temps de vie chère, d'en interrompre le paiement, et que nos abonnés retardataires n'oublient pas que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

MARIAGES ET NAISSANCES

Mariages

Notre camarade *Combarre*, à Saint-Julien-du-Sault (Yonne), nous annonce que son mariage avec Mlle *Marie Jeandot* a été célébré le 10 janvier dernier, à Villeurbanne.

Notre camarade *Sainmiard* nous annonce son mariage pour le samedi 13 avril, à l'église Saint-Eustache, à Paris.

Notre camarade *Alphonse Gable*, à Auxelles-Haut (territoire de Belfort), nous annonce son mariage avec Mlle *Marthe Conqueberg*.

Notre camarade *Pierre Thomas*, à Traouen-Vélin, Morlaix (Finistère), nous annonce son mariage avec Mlle *Anna Imiry*, le 2 mai 1918.

Notre camarade *Henry Fleury*, à Échaufour (Orne), nous annonce son mariage avec Mlle *Goujon*, le 20 avril 1918.

Notre camarade *G. Paradis* nous annonce son mariage, qui a eu lieu le 25 avril.

M. *Constant Lartisien* nous fait part de son mariage avec Mlle *Angèle Leuthreau*, qui a eu lieu le 4 mai.

Naissances

M. et Mme *J. Auffret*, 5, rue d'Orléans, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), nous annoncent la naissance de leur fils *Jean*, le 5 avril 1918.

M. et Mme *Maizeaud*, 26, rue des Fossés-Patris, à Troyes, nous annoncent la naissance de leur deuxième fils, le 6 avril 1918.

M. et Mme *Georges Lucas*, à Villedieu-Indre (Indre), nous annoncent la naissance de leur petite fille *Marie-Louise-Paulette*, le 8 avril 1918.

M. et Mme *Valet*, 7, rue du Théâtre-Sèvres (Seine-et-Oise), nous annoncent la naissance de leur petit garçon, le 22 mars 1918.

M. et Mme *Pierre*, à Royan, arrondissement de Marennes (Charente-Inférieure), nous annoncent la naissance de leur fils *Louis-Camille*, le 28 mars 1918.

M. et Mme *Bony*, 29, rue des Francs-Bourgeois, Paris, nous annoncent la naissance de leur petit garçon, le 31 mars 1918.

M. et Mme *Albert Prévost*, 4, rue *J. Dollfus*, Paris (18^e), nous annoncent la naissance de leur fille *Suzanne*, le 18 mars 1918.

M. et Mme *Thuet*, villa *Pierre-Marie*, F.-de-Soudis, à Arcachon (Gironde), nous annoncent la naissance de leur petite fille *Jacqueline*.

Notre camarade *Delacroix* nous annonce la naissance d'une petite fille, *George Jeanne*, née le 3 avril 1918.

Notre camarade *Richard Sabière* et Mme *Sabière*, nous annoncent la naissance de leur petite fille *Jeannine-Lucienne*, née à Dax le 22 avril.

Notre camarade *Granet* et Mme *Granet*, nous annoncent la naissance de leur petit garçon, le 23 avril dernier.

NOS INSTITUTEURS

Saint-Brieuc, 24 avril 1918.

Je suis très heureux que, grâce à vous, ma lettre ait paru avec ses controverses. J'espère que vous voudrez bien me permettre de répondre à mes camarades par l'intermédiaire du journal.

Je demanderai d'abord au camarade Pannetrat s'il a essayé de passer huit jours de suite dans sa classe sans l'assistance de sa dame. Croit-il vraiment que l'on ne peut être instituteur sans y être poussé par une vocation irrésistible? Je lui répéterai simplement que je suis sorti de l'école normale pour trouver une position plus avantageuse. Je m'étais préparé un joli avenir; je suis revenu dans l'enseignement et j'ai pris mon nouveau métier d'instituteur avec autant de volonté de réussir que j'en avais apporté dans le dessin. J'ai aimé mon tableau comme j'aimais ma planchette

et j'ai étudié mes élèves avec autant de goût que j'avais étudié mes machines. Je crois, mon cher Pannetrat, que l'on peut devenir instituteur comme d'autres de nos camarades sont devenus masseurs sans aucun goût inné pour cette profession. D'autre part, croyez-vous en toute sincérité qu'un instituteur intérimaire, comme j'étais à l'époque de mes débuts, à 100 francs par mois peut se payer le luxe de garder dans sa classe une personne supplémentaire pour en assurer la discipline? Vos conseils de vieux pédagogue sont excellents et d'ailleurs répétés dans tous les manuels de pédagogie, malheureusement ils sont un peu trop théoriques.

Quant à vous, mon cher Dallet, je vous remercie de votre bonne et affectueuse correspondance. Je vous remercie de votre bonne et affectueuse correspondance.

tueuse lettre et je vous sais gré d'avoir compris quelle était ma situation au mois de janvier 1916, descendant du train à Binic, dans un pays que je ne connaissais pas, où je ne connaissais personne, avec pour tout bagage utile ma tablette et mon poinçon et quelques livres reçus en spécimen à l'école. J'ai passé, peu de temps après avoir écrit ma première lettre, l'oral du certificat d'aptitude pédagogique et je vais être classé à dater du jour de l'an dernier. C'est vous dire que j'ai bien l'intention de perséverer. D'ailleurs, ce n'était pas aux anciens instituteurs que je conseillais de ne pas rentrer dans l'enseignement, mais je dissuadais ceux qui, comme moi, ont tout à faire, de se lancer dans cette route, dure et longue, au bout de laquelle le résultat n'est pas en rapport avec les efforts accomplis. Soyez tranquilles! Cette fois (quand la fin de la guerre, en annonçant la fin des écoles de rééducation, marquera la reprise de mes cours), je ne partirai qu'avec mon bagage au grand complet. Grâce à la générosité de deux dames qui ont été de tout temps nos bonnes et dévouées bienfaitrices, je possède enfin une machine à écrire en noir, et sitôt que je le pourrai, je me rendrai acquéreur d'une Constason ou d'une Stainsby qui me permettra de commencer à préparer les plans de leçons dont vous parlez et que j'étais obligé de faire au jour le jour à Binic.

Croyez donc, mon cher Dallet, à ma reconnaissante amitié pour tous vos bons et affectueux renseignements.

A. FAUVEL,

11, rue Vicairie, Saint-Brieuc.

“ VOIR SANS VOIR ”

Cher monsieur Brieux,

Je vous ai adressé voici une quinzaine une lettre qui ne vous est certainement pas parvenue, puisque votre dernière réponse ne faisait uniquement mention que de mon avant-dernier message.

Je vous signalais donc dans cet envoi quelques observations faites au cours de ma blessure, mais apportant trop peu de poids à ces simples réflexions, pourtant très logiques, j'avais remis à une date ultérieure cette communication.

Votre numéro récemment paru des « Blessés aux yeux » me rappelle à l'ordre, et me décide à vous faire parvenir à nouveau ce que le service postal a égaré.....

.....Combien de fois ai-je blêmi, lorsqu'au cours d'une promenade, une à me charitable saluait mon passage d'un « Pauvre garçon ! » ou bien « Le malheureux ! » Combien de fois ma bouche s'est-elle ouverte pour répondre quelque chose de désagréable à ces personnes !

N'y a-t-il pas eu pour moi, depuis ma blessure, de douleur morale plus aiguë que la résonnance de ces épithètes claironnées de près ?

Je ne puis en douter, tant ces mots faisaient sur moi une impression cruelle et me remuaient étrangement.

Cependant ce n'était pas assez ! Les journaux, tout en glorifiant nos blessures ne laissaient pas de blanc où je l'eusse voulu, et je voyais approcher avec une véritable terreur le moment où les lèvres que nous aimons allaient être obligées de murmurer ces mots d'apitoiement, toujours les mêmes, mais sous des formes différentes. Il arrivait parfois que l'article, lu au préalable, était camouflé par mon lecteur, mais ma sensibilité émoussée devinait vite

le petit travail, et mon émotion n'était que plus intense.

J'avais cru pourtant que les visites aux écoles de rééducation détruiraien ces préjugés. Il n'en a rien été. Avez-vous visité un établissement où moral des blessés aux yeux (expression beaucoup plus juste de M. Brieux) inférieur à celui des blessés des autres catégories ? Était-ce là de leur part une fausse attitude, ou le résultat d'une volonté supérieure ?

Ce n'était que le travail de M. NATURE en rapport avec leur nouvelle position physique. C'est ce que je voulais essayer de vous prouver, employant pour cela la voix de notre protecteur infiniment plus puissante que mienne, afin qu'elle persuade les plus sceptiques et efface à jamais ces sensibilités excessives qui nous blessent nouveau et paralysent notre éthique moral.

Un aveugle est-il inférieur aux autres hommes ?

Oui et NON. Il l'est si vous voulez de fait physique, il ne l'est pas moralement. Cette dernière affirmation des plus simples à démontrer.

N'avons-nous pas parmi nos grands blessés de cette catégorie de hauts intelligences que leur modestie m'empêche de nommer, mais que le peintre a eux confié depuis leur blessure suffisamment ?

Leurs facultés mentales n'en donc pas souffrent ?

D'ailleurs, le verbe « voir » n'est qu'un simple mot sur lequel on joue toujours vue « de ses yeux » quand il à plaisir, et il est aussi facile de « voir » dépeint de sa plume ?

L'auteur dramatique a-t-il toujours dans l'abstrait pour un blessé aux yeux « de ses yeux » les personnages que pour un clairvoyant.... Ceci qu'il dispose sur la scène au milieu des plus simples et nul exemple nécessaire.

Si cette cécité morale disparaît,

ne lui reste plus que celle physique

ou une demi-cécité totale. Oui mais ! Je vous vois venir.... (remarquez que j'emploie aussi ce verbe « voir »).

Quelle peut être en effet la valeur de cette cécité physique ? J'estime que seul un blessé aux yeux peut l'apprécier, mais encore pour l'apprécier se connaît-il bien lui-même ? Partant les clairvoyants peuvent-ils tenter l'étude ?

Permettez-moi donc de vous noter quelques observations qui se rattachent à cette seconde moitié du problème.

Qu'est-ce qu'un œil ?

A mon avis, c'est l'appareil externe de notre organisation visuelle qui transmet au cerveau, écran de ce système, les images au fur et à mesure qu'elles se déroulent devant lui. Privé de lui, le cerveau peut-il suppléer à cette perte par lui-même ?

Je prétends que oui dans une certaine mesure, la nature ayant tout prévu là comme ailleurs ; ce qui va suivre prouve qu'il n'y a que nous qui compliquons les choses.

Je vais donc travailler le verbe « imaginer » beaucoup plus en rapport avec notre situation que le verbe « voir » puisque nous avons perdu des images, et que seule, notre imagination nous fera retrouver. Si vous aimez mieux, vous « voyez » une image, moi, je l'imagine.

Jusqu'à quel point va cette lumière, est-il possible de la palper ?

Mais oui, le peintre qui crée un tableau a-t-il toujours vu son sujet de ses yeux » avant de brosser sa toile ?

Le poète qui chante sa muse l'a-t-il toujours vue « de ses yeux » quand il dépeint de sa plume ?

L'auteur dramatique a-t-il toujours dans l'abstrait pour un blessé aux yeux « de ses yeux » les personnages que pour un clairvoyant.... Ceci qu'il dispose sur la scène au milieu des multiples objets qui les entourent ?

Ce n'est, je crois, que le fruit de leur imagination féconde et qui est

“ Voir sans voir ”

palpable puisqu'il leur a été possible de le reproduire : le premier sur son tableau, l'autre sur son papier, le troisième sur son théâtre.

Vous voyez qu'il n'est pas impossible de « voir sans voir » !

Oui, mais.... peut-on imaginer chaque image souhaitée au moment désiré ? Tout le problème reste là.

J'ai réussi dans une certaine mesure ; voici un exemple :

Il m'est arrivé que, suivant dans un tramway une ligne bien connue avant ma blessure je voyais les maisons défiler devant moi au fur et à mesure de l'avance du tram, je me mettais à causer avec mes amis du quartier, des habitants, de leurs habitudes, et j'arrivais au terminus, persuadé que j'avais revu quelques minutes auparavant le sujet de ma conversation. Ce fait d'ailleurs, entre cent, n'est pas arrivé qu'à moi, j'en atteste à mes camarades et à mes guides que des réflexions survenues dans ces moments-là étonnaient au plus haut point.

A l'appui de cette déclaration, ne vous est-il pas arrivé de « voir » en marchant un autre lieu que celui où vous êtes quand vos pensées vous en éloignent ?

Au contraire, pourquoi, n'étant pas distrait par une autre idée, ne verrais-je pas l'endroit où je suis ?

Ne vous est-il donc jamais arrivé, lorsqu'un ami vous contaient un voyage, une excursion de vous « imaginer » le pays ou le site d'après les détails qu'il vous fournissait ? Lorsque vous avez lu une description, n'avez-vous jamais dit : « C'est magnifique ! » Cela s'adressait-il au style ou à l'image décrite ?

Vous ne l'aviez pourtant pas vue « de vos yeux » !

Si vous me dites que des détails nous échappent, je vous répondrai

que les rêves ne sont pas là pour rien, et que ce sont eux qui nous rapprochent de la couleur et nous permettent de progresser à travers la nuit comme votre imagination progresse à travers le jour.

Si je suis dans un pays inconnu, je me fais expliquer par mon guide ce que l'on voit de l'endroit où je suis, je me pénètre le plus possible des détails et forme dans mon cerveau une image assez nette pour me satisfaire et que je modifie au cours de la promenade, avec les quelques observations faites en avançant.

Me voilà alors dans le cas où je vous plaçais quelques lignes plus haut.

En somme, la perte subie est proportionnelle avec le travail cérébral que vous pouvez fournir; je veux dire : « imaginer » plus ou moins rapidement, plus ou moins nettement les images, comme votre œil le fait actuellement sans effort.

C'est à nous de faire « donner » l'imagination, beaucoup n'en manquent pas, tout le monde le sait, ceux-là ont un beau terrain : bien préparé, à eux d'y mettre les couleurs qu'ils jugeront utiles pour leur bien-être.

Convenez que notre situation n'est pas aussi critique que l'on s'accorde

à le croire. Si votre sensibilité vous conduit vers nous, venez sans arrière-pensée, apportez-nous votre science, apportez-nous votre clientèle, apportez-nous de la gaieté, mais jamais ces tristes paroles que le poilu français comprend pas. Comme au combat, il est et reste fier, souple et fort, il faut lui rendre sa place parmi vous, il n'en est d'ailleurs que plus mérité.

De notre côté, il n'est pas un d'entre nous qui refuserait de porter sa part de « jouissance lumineuse réelle » dans « avoir » du Livre de Gloire de la Patrie pour que son total soit plus puissant, et plus belle la part de bénéfices aux générations futures.

Si vous croyez intéresser un lecteur avec mon verbiage, faites-le, je vous en prie. Si ma prose vous paraît négligée, dites-le-moi sincèrement, n'aurai toujours pas perdu mon temps puisque ma rééducation à la dactylographie sera plus complète.

Dans l'attente de votre réponse, croyez, cher monsieur Brieux, à mes sentiments bien dévoués et reconnaissants.

R. VÉRITÉ,
12, Rue de Balzac, Tours.

A mes Chers camarades

Depuis la création des ateliers d'apprentissage pour les aveugles, nos amis se sont complus à nous donner les meilleurs conseils pour nous bien conduire moralement et physiquement, c'est-à-dire qu'ils ont mis tout leur cœur et les lumières de leur esprit à notre service, pour nous pré-

cautionner en vue de notre existence comme non-voyants.

Nous devons à ces bientraitants notre plus vive reconnaissance.

Les typhophiles ne se bornent pas à prendre la défense de nos intérêts matériels, devant les pouvoirs publics ils nous sacrifient leur temps

rechercher patiemment, pour nous en faire bénéficier, tout ce qui, de près ou de loin, peut nous être utile ou seulement agréable.

Les journaux en Braille et les autres publications en écriture noire s'occupent de nous intelligemment. Les conférences des directeurs et professeurs des écoles et les conférenciers des facultés éminentes du pays contribuent à nous initier sur tout ce que nous avons besoin de connaître pour notre bonheur et assurer notre bien-être.

Mon but est plus modeste que celui que poursuivent avec succès les braves gens dont il est question ci-dessus.

Voici, tout de go, mon dessein : essayer de donner en peu de lignes les avis, recommandations, réflexions, conseils en tous genres, qui, résumés en une ou deux pages, pourraient être facilement consultés. (Tous les cerveaux ne pouvant pas retenir les belles pensées et les actes préconisés par nos amis, je crois rendre un petit service à mes camarades infortunés.)

MEMENTO de l'Aveugle de Guerre

Comme vous, j'ai perdu la vue à la grande guerre, et comme vous, j'ai l'impression, grâce à ma raison, de faire encore bonne figure dans ma nouvelle vie.

Nous sommes des poilus, et de ceux qui ont servi avec tout leur cœur, pour l'honneur et l'indépendance du pays.

Mon âge avancé (66 ans) et mes dispositions à l'observation m'ont donné une certaine expérience et voici, à mon tour, les recommandations que je vous prie d'accueillir.

Soyez honnêtes, bienveillants et sociables; alors seulement, vous con-

tinuerez à avoir l'estime et la reconnaissance du pays.

Retournez de préférence dans la localité qui vous a vus naître, à moins que votre profession ne vous oblige à habiter ailleurs.

Mariez-vous à une personne de condition que vous aurez appréciée, comme digne d'être votre compagne.

Conservez le souvenir de ceux et de celles qui vous ont soigné comme blessés, du bienfaiteur des aveugles, M. Brieux, académicien, et de ceux et de celles qui vous ont appris le Braille, la machine à écrire, le guide-main, un métier, etc., etc.

Votre profession augmentera votre pension de retraite, et vous permettra de mettre un peu de beurre dans les épinards.

En vue de la conservation de votre santé, de votre souplesse, de votre appétit, de votre sommeil et pour garder un maintien ferme et gracieux, faites souvent des exercices d'assouplissement, dans un lieu où vous ne risquerez ni heurts, ni chutes et où vous ne ferez pas de dégâts.

Les mouvements que je préconise, vous les connaissez; vous n'avez besoin d'aucun agrès, ni d'objet entre les mains. Il suffira que vous exécutiez les mouvements qui vous plairont, afin de ployer le corps, les bras et les jambes; en un mot, pour arriver à vous démener, comme le fait comprendre cette expression triviale : « Comme le diable dans un bénitier », ou pour mieux dire, comme on appelaît sur le front ces exercices : La danse du Poilu, vous n'avez qu'à demander à chacune des parties du corps, des muscles et des phalanges, des exercices divers et combinés.

Efforcez-vous d'inculquer à vos enfants un patriotisme ardent et éclairé; exaltez dans toutes les occa-

A mes chers Camarades

sions qui vous rapprocheront de vos amis, la noblesse et l'éclat de la France dans le monde entier.

Organisez votre existence dans tous ses détails en vous assurant des temps de repos pendant le travail, pour être tout entiers à votre famille.

Les aveugles étant tous solidaires, visitez vos voisins pour leur témoigner votre sincère amitié.

Pour que vous ne chômiez pas, n'hésitez pas à demander à l'avance les matières qui vous sont nécessaires pour continuer votre métier.

La propreté est le respect de soi-même et est, en même temps, une marque de convenance envers le prochain.

Ne négligez pas de faire mettre tous les jours en bon état votre domicile, les meubles, les vêtements, etc., etc.

Notez journallement vos dépenses et vos recettes et tendez à obtenir des économies.

Continuez les correspondances que vous entreteniez avant votre départ de l'école de rééducation, ou avec vos camarades des hôpitaux.

Ne perdez jamais de vue que, pour éviter tout heurt, toute chute, tout bris d'objets et pour retrouver ce qui peut vous être nécessaire, vous ferez bien d'assigner aux meubles et à toutes les autres choses la place où ils devront se trouver.

Les sens des aveugles s'affinent par le temps qui s'écoule au point de remédier presque complètement à la perte de la vue, surtout s'ils y joignent la volonté et la réflexion.

Comme distractions utiles, faites-vous donner communication des nouvelles importantes; lisez les nombreuses publications instructives et fort intéressantes de la Bibliothèque Braille, qui, vous le savez, a une suc-

cursale dans tous les chefs-lieux de département.

Soyez sobres en tout et aimable avec tout le monde; évitez l'oisiveté et les bavardages futiles; chantez et travaillant si rien ne s'y oppose chassez le cafard au moindre indi- car il nuirait à votre moral, vo- rendrait insupportables et écourterait votre vie.

Ne buvez pas d'alcool et ne fumez pas si vous le pouvez; ces habitudes coûtent cher et qui, plus est, ont une action néfaste sur la santé. J'ajoutais volonté et son esprit aidant, il qu'en allumant votre pipe, votre cigarette ou votre cigare, vous risquez de vous brûler ou de mettre le feu à quelque part. Croyez-moi, allez plus souvent au café, chez les mastroques au théâtre ainsi qu'aux autres lieux de distraction: votre cécité ne vous permet pas d'y trouver le moindre

Je vous engage à voter dans toutes les circonstances où la gestion de votre village, ou de votre ville, ou la France est intéressée, après avoir recueilli les renseignements sur les « postulants » relatifs surtout à la patriotisme et aux services qu'ils peuvent rendre au pays; sur l'opinion générale qu'on avait d'eux pendant leur adolescence, sur leur mentalité dans l'âge mûr, sur la situation professionnelle ou autre qu'ils avaient pendant les années cruelles de

guerre, et s'ils ont, ou non, été donné leur âge — parmi combattants du front. Notre France peut être dirigée que par des hommes virils, sûrs en tout, aptes à rendre les plus grands services à notre nation. Grâce à votre propension à la réflexion, vous appréciez sagement les « postulants ».

Tenez votre esprit en éveil, en trayant quelques heures de vos jou-

de liesse, pour écrire en Braille, ou vous remémorer son abrégé ou encore user de la machine à écrire en dactylographie.

Les premières reconnaissances d'un lieu ou d'objets inconnus sont à faire avec beaucoup de patience et d'attention.

Malgré son état, l'aveugle est à même de faire bien d'autres travaux que ceux appris à l'école de rééducation. Après quelques explications claires et complètes et quelques essais, il rendra d'excellents services.

Votre compagne ou la personne chargée de vous donner des soins vous devra vous tenir compagnie tout au moins longues vos heures d'isolement et celles de vos insomnies.

Je termine mes conseils et mes avis qui n'ont pour but que votre bien-être et votre bonheur, en vous priant d'avoir de temps à autre une marotte en tête qui vous permettra de trouver moins longues vos heures d'isolement et celles de vos insomnies.

AUBUS,
Officier en retraite,
Aveugle de guerre.

ÉCOLE DE RÉÉDUCATION DES SOLDATS AVEUGLES DE MONTPELLIER.

*guide-main du sous-lieutenant Chouquet
(Aveugle de guerre).*

Les avantages de ce guide-main se résument dans ces deux mots : rapidité, sûreté.

La rapidité de l'exécution de l'écriture est en effet acquise puisqu'il n'est plus nécessaire comme dans les guide-mains précédents de se préoccuper de la feuille, des différentes dispositions qui sont nécessaires pour permettre d'écrire.

A mes chers Camarades

La feuille se place comme dans un sous-main ordinaire, il suffit de la glisser entre les deux cartons de manière qu'elle ne dépasse pas. Les deux élastiques placés aux coins servent à fermer le guide-main et à maintenir la feuille. Les deux cartons sont découpés et portent des rainures de onze millimètres et des baguettes de treize millimètres qui se superposent et permettent ainsi l'écriture recto-verso.

Si pour une cause quelconque on doit interrompre l'écriture, disposer le crayon ou tout autre objet dans la rainure où l'on doit reprendre.

Pour écrire, placer l'index gauche à l'extrémité de la ligne écrite. Les manchots et bimanchots devront, arrivés au bout, revenir à l'extrémité gauche en se servant du crayon comme guide et descendre à la rainure suivante.

Ce dispositif permet à l'aveugle de continuer sa lettre sans aucun arrêt puisque, la première page terminée, il n'a qu'à retourner son guide-main.

Ce guide-main donne ainsi une écriture interlinnée qui offre l'avantage de laisser toute la résistance au papier tout en permettant une écriture plus facile. La sûreté d'exécution sera vite acquise même par les débutants et ils n'auront plus à craindre que la ligne chevauche sur la précédente.

Les dimensions de ce guide-main sont celles du format papier commercial, néanmoins les feuilles d'un format moindre peuvent être employées avec la même facilité.

Afin que les jambages soient bien faits et que les lignes soient au milieu de la rainure, il suffira que l'aveugle tienne le crayon vertical entre le pouce, l'index et le majeur, ce dernier venant s'appuyer sur le biseau de manière que l'extrémité de ce doigt se trouve dans la rainure et avance ainsi devant le crayon ou le porte-plume.

De cette façon l'ongle effleure la partie supérieure de la rainure et le côté interne du doigt la partie inférieure. Et ainsi les corps des lettres se trouveront tous au milieu de la rainure, les jambages étant faits en inclinant le crayon en tesson ou vers soi, suivant qu'ils sont supérieurs ou inférieurs.

ÉCOLE
DE SAINT-SYMPHORIEN
(Tours)

A l'école de Saint-Symphorien (Tours), nous signalons que les trois amis Léonardon, Mallet, Bourreau, ont reçu le titre de moniteurs du cours de Braille.

Leur rôle consiste à enseigner chaque jour, pendant la durée d'une heure, la lecture, l'écriture et l'abrégué Braille à deux de leurs camarades, car, le nombre des élèves croissant, le concours des dames de bonne volonté ne suffit plus.

Avantages du moniteur :

1^o En enseignant aux autres, il se perfectionne lui-même;

2^o Il acquiert de la patience, si nécessaire à l'aveugle pour mener à bien tout ce qu'il entreprend;

3^o L'influence de son action est d'un effet très heureux, car il prêche d'exemple.

Nous ajoutons que la direction a voté une petite rétribution pour ces auxiliaires, qui ont su mériter, par leur application et leur réussite au Braille, toute notre confiance et nos meilleures félicitations.

UNE PHILOBRAILLE FRANÇAISE.

ÉCOLE DE TÉLÉPHONIE

La Direction du Service de Santé de la 17^e Région vient de créer une école spéciale de téléphonie pour soldats aveugles au centre ophtalmologique, Hôpital 30, rue du Taur, 44, à Toulouse.

L'emploi du dispositif ponctué Marius Léger a permis de trouver des situations inespérées aux soldats aveugles, puisque les appointements varient de 5 à 9 fr. 50 par jour et que neuf places sont déjà occupées à Toulouse, Saint-Juéry, Nantes et Lorient.

La rééducation ne nécessite que quelques semaines de travail; elle est complètement gratuite.

Les candidats peuvent s'adresser à Monsieur le Professeur Frenkel, Médecin-Chef, Hôpital n° 30, rue du Taur, 44, à Toulouse.

LA CIRCULATION
DES LIVRES EN BRAILLE

A l'occasion du vœu exprimé par M. Laverdan dans le *Journal des Soldats blessés aux yeux* (mars 1918, page 10), vœu auquel l'Association Valentin Haüy s'associe pleinement la Bibliothèque Braille rappelle à tous les soldats blessés aux yeux, amateurs de lecture, qu'elle leur envoie ses livres franco de port *aller et retour*. Nos héroïques défenseurs peuvent donc, sans crainte d'avoir le moindre frais à leur charge, puiser dans les 50.000 volumes différents de la Bibliothèque Braille. Ils n'ont qu'à s'adresser au bibliothécaire, 9, rue Duroc, Paris (7^e), téléphone : Saxe 09-80. *L'Extrait* du catalogue section d'auteurs contemporains, comprenant 400 auteurs et 2.000 ouvrages, leur est envoyé gratuitement sur demande.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE
POUR LES AVEUGLES

SIÈGE SOCIAL : 26, Rue de Charenton

Depuis 1917, la Société d'assistance pour les aveugles a distribué aux soldats aveugles 135 primes de natalité qui représentent avec les livrets de Caisse d'épargne attribués aux enfants, une somme globale de plus de huit mille francs; la Société continue la distribution de ses secours.

SANS YEUX, SANS BRAS
... et sans pension

Peut-on concevoir qu'un enfant de vingt ans, pris, par la guerre, à une famille pauvre, lui soit renvoyé du champ de bataille, sans yeux, sans bras et *sans pension*?

On ne peut pas le croire; c'est cependant ce qui arrive et ce qui arrivera tant que nous serons régis par la loi de 1831 sur le régime des pensions militaires.

Qu'on se représente ce qu'est un aveugle aux mains coupées, de quels soins incessants il a besoin, combien il lui est impossible de vivre, non seulement par lui-même, mais encore sans le secours incessant d'une tierce personne!

Pour la grande majorité de ces impotents doubles, la loi actuelle prévoit une pension de 1.200 francs. Dans un prochain article, nous dirons combien ce chiffre est insuffisant.

Mais un certain nombre de ces malheureux n'ont droit à *aucune* pension. Ils sont réformés n° 2. Ils n'ont droit à rien. Vous entendez bien, à rien. Zéro franc, zéro centime. On les rend à leur famille, les deux yeux enlevés, les deux bras amputés, et l'on déclare qu'on ne leur doit rien.

A vrai dire, s'ils réclament, on leur fait l'aumône, on leur donne un *secours* qui peut aller jusqu'à cinquante francs par mois, et qui leur est accordé après enquête, après accomplissement des formalités.

Comment cela peut-il être?

C'est que, sur le certificat d'origine de blessure, il a été écrit une de ces deux phrases :

Blessure non imputable au service.

Blessure par imprudence.

*
**

Les causes de ces blessures sont presque toujours les mêmes : un pauvre petit bougre, dans la tranchée — tranchée française où il a été bombardé, ou tranchée boche qu'il vient peut-être de conquérir en s'exposant à mille morts — trouve une grenade ennemie non éclatée. « Elles ne sont pas faites comme les nôtres, — dit-il. — Voyons? » Il la prend des deux mains, la regarde. La grenade éclate, le blesse horriblement, lui enlève les deux yeux ou les deux mains.

« Blessure non imputable au service. » On écrit cela sur son bulletin d'hôpital, et voilà un réformé n° 2, c'est-à-dire un homme qui n'a droit à aucune indemnité.

Plusieurs de ces malheureux affirment que c'est sur l'ordre d'un gradé qu'ils ont ramassé la grenade. Mais le témoignage du gradé manque : on comprend pourquoi : c'est souvent parce que le gradé a été tué.

Dans les bureaux, le bulletin arrive dans des mains indifférentes. On y passe sa vie, du matin au soir, à enregistrer des papiers semblables, et ces papiers, à force d'en voir, n'émeuvent plus, n'évoquent plus le sort lamentable du double infirme. Ce ne sont plus que des bulletins qu'on classe avec la même impassibilité que des cartes à jouer,

Sans yeux, sans bras... et sans pension

sans comprendre ni la douleur qu'ils représentent, ni la misère effroyable dont ils sont la consécration.

Réformé n° 2!

L'Etat déclare n'être pas responsable.

Je pense que l'Etat se trompe, et un récent arrêt du Conseil d'Etat semble aussi lui donner tort. Sans doute, il est défendu de toucher aux grenades et de dévisser une fusée d'obus. S'il n'a pas la dureté d'un cœur boche, quelqu'un oserait-il dire que cette infraction est *justement* punie par la perte des deux yeux et des deux bras? Si la grenade n'avait pas éclaté, et qu'un supérieur ait vu le soldat qui l'a ramassée, l'aurait-il condamné à mort ou à une peine perpétuelle aussi dure que celle dont souffre la victime? Et enfin, est-on certain que les supérieurs, que l'autorité, que toutes les autorités aient accompli tout leur devoir, exercé une surveillance suffisante, prévenu chacun avec assez d'insistance? On peut en douter....

**

Et quand, comme excuse de l'abandon, sans indemnité, de l'aveugle double amputé, je lis la seconde phrase : « *Blessure par imprudence* », je ne puis retenir un éclat de rire de colère.

Ah ça! monsieur Lebureau, est-ce que la guerre n'est pas faite d'une continue imprudence? Avez-vous jamais entendu un chef recommander à ses troupes d'être prudentes!

Ne pas faire d'imprudence, à la guerre, c'est d'abord n'y pas aller. Si l'on y est, c'est de rester dans le fond de la tranchée quand les

autres partent en avant, c'est de faire mille choses, excepté celle que l'on récompense, celles qu'il faut faire, hélas!

Mais les plus nobles blessures sont des blessures par imprudence!... Imprudent, celui qui saute, tout seul, dans un trou d'entonnoir où dix ennemis sont cachés; imprudent, celui qui va chercher sous les balles un camarade ou un chef blessé; imprudent, l'aviateur; imprudent, tout soldat qui va au combat. Avant vous monsieur Lebureau, M. Prudhomme avait déclaré qu'il était imprudent de toucher aux armes à feu.

La guerre est le règne de l'imprudence, et vous ne pouvez pas demander à ce petit soldat de ne prendre une grenade ou une fusée d'obus qu'avec les précautions d'un savant dans un laboratoire.

Ne dites donc plus, d'une telle blessure, qu'elle ne mérite aucune indemnité, parce qu'elle n'est pas imputable au service. On peut affirmer qu'elle est imputable à la guerre, et que, sans la guerre, le pauvre petit qui est à la fois aveugle et double manchot posséderait encore des yeux pour regarder le ciel et des mains actives au travail.

Et heureusement, le nombre de ces massacrés n'est pas si nombreux. Si c'est une injustice de leur donner une pension, soyez injustes, messieurs les administrateurs. Cette injustice-là ne coûtera pas cher au pays et il n'y aura personne pour vous le reprocher.

BRIEUX,
de l'Académie française (1).

(1) *Le Petit Journal*, 3 mai 1918.

Lettres de nos Camarades

Avec du courage, on arrive à tout

Boulogne, le 3 décembre 1917.

Monsieur Brieux,

... Maintenant, monsieur Brieux, voudriez-vous faire insérer le petit article suivant dans votre « *Journal des Soldats Blessés aux Yeux* », pour pouvoir démontrer à mes camarades qui sont encore à Reuilly, qu'ils n'ont rien à craindre lorsqu'ils seront dans leurs foyers.

Voici deux mois que j'ai quitté l'école de rééducation de Reuilly pour m'installer définitivement chez moi; pendant mon séjour à l'école de rééducation, j'avais appris le métier de tonnelier, mais dans la banlieue parisienne, la tonnellerie ne marche pas très bien, et dès le début que j'étais chez moi, je commençais à désespérer, lorsqu'une idée me vint et je me souvenais que jadis j'étais menuisier, et aussitôt je me suis mis au travail avec acharnement et je fis des modèles qui me furent achetés aussitôt, mais il ne faut pas croire pour cela que l'apprentissage que je fis à Reuilly ne me sert à rien; au contraire, car si je fais de la menuiserie, je fais aussi des baquets pour laver le linge, des baquets à fleurs et bien d'autres petites choses, et maintenant, je suis heureux, car je travaille et je gagne ma vie petitement pour le moment, mais je ne désespère pas d'arriver à un très bon résultat d'ici quelque temps,

car avec du courage et de la ténacité, l'on arrive à tout, et si nous ne sommes plus voyants, faisons voir que nous sommes clairvoyants et prévoyants et cherchons le moyen de gagner notre vie comme jadis, et non par la mendicité, comme certains le font déjà; car si nous n'avons plus nos yeux, nous avons notre intelligence et nos bras, et avec ces deux choses, tout est possible aux aveugles.

Daignez agréer, monsieur, toutes mes plus respectueuses salutations.

M. MALINGRE,
5, rue Fessart, Boulogne (Seine).

« **Chassé, le cafard!** »

Bien cher monsieur Brieux,

... En même temps, j'ai l'honneur de vous informer que je reçois chaque mois le « *Journal des Soldats Blessés aux Yeux* », que vous avez bien voulu mettre à notre disposition, et qui me fait grand plaisir. Ma sœur m'en fait lecture chaque fois, et c'est avec une grande joie que je l'écoute attentivement, surtout lorsque j'entends ces belles et encourageantes lettres de mes amis, qui, comme moi, sont privés de la lumière, et me donnent grand réconfort moral.

Depuis mon séjour que j'ai fait à Bordeaux dans divers hôpitaux, mes maux de tête sont calmés; je travaille avec goût aux travaux possibles de la ferme, et quand le temps ne me permet point de travailler dans les champs, je m'exerce à pratiquer les métiers que j'ai appris à pratiquer à l'école de rééducation de Bayonne, soit le rempaillage ou le cannage des chaises. Ce qui me distrait également ce sont les « *Braillards* » que je reçois par quinzaine de l'atelier d'imprimerie Braille de Biarritz.

Depuis que je me suis mis à bien travailler, je suis devenu un homme vigoureux et résigné à mon sort, et je suis parvenu en même temps à chasser le vilain cafard, qui était, au début, mon plus grand compagnon. Je fais donc appel à tous mes camarades qui pourraient être atteints du cafard, de reprendre les amusements, la gaieté et le travail, s'ils veulent parvenir à le combattre et à le vaincre complètement.

Veuillez agréer, monsieur Brieux, l'assurance de mon entier dévouement. La famille se joint à moi pour vous envoyer ses meilleurs remerciements.

GUILLENJOUAN,
à Labatut (Landes).

Lettres de nos Camarades

« On est encore bon à quelque chose ! »

Chartres, le 7 février 1918.

Monsieur Brieux,

La guerre m'a surpris, comme beaucoup de mes camarades, en plein travail, comme tous les bons Français. J'ai laissé tout pour voler au secours de notre belle France. Je me rendis au dépôt où était le 23^e d'infanterie coloniale, le 15 février 1915, et j'y restai jusqu'au 4 septembre de la même année. Puis, j'ai fait la campagne pendant 6 mois, participant aux attaques et aux détachements de mon régiment, quand le 22 mars 1916, je fus blessé par une balle en plein visage qui m'ôta la vue pour toujours.

Mes pérégrinations dans divers hôpitaux me firent échouer à l'école de rééducation des aveugles de Saint-Chéron, à Chartres. Là, je rencontrais un accueil de la part de M. Martin, le sympathique surveillant, ainsi que de tout le personnel infirmier et des dévouées infirmières, un accueil digne de tout éloge. On ne savait quoi me faire pour me rendre la vie plus douce. Je me rendis donc à la brosserie, dans l'intention d'apprendre ce métier pour en faire mon gagne-pain.

Les conseils du dévoué professeur Verrier, ainsi que de mon camarade Goulet, professeur chaisier, ont fait de moi un ouvrier. Pendant mon séjour à l'école, j'ai appris la lecture et l'écriture Braille par le bon cœur de M^{les} Bougeant et Hubert, et par le dévouement et le bon cœur de MM. les médecins-majors Cosse, Delord et Devaux et du sergent Boucher.

J'ai appris le jardinage, qui me désennuiera et me chassera le cafard, ainsi qu'à tous mes camarades.

Je suis resté un an dans cette maison si hospitalière aux blessés. Je suis rentré chez moi le 25 novembre 1917, ouvrier brossier et chaisier, et j'en suis très content, car mon petit commerce marche bien, et j'ai ma sœur pour être avec moi, pour me tenir compagnie et me guider. Je fais toutes les brosses que l'on veut. Je ne veux pas, parce que je suis devenu aveugle, être considéré comme un être inutile; au contraire, je veux être utile. Vous voyez,

cher monsieur Brieux, que malgré l'on soit aveugle, on est encore bon quelque chose.

Recevez, etc...

Louis LACROIX,
83, rue Saint-Chéron, Chartres

« Nous ne sommes pas des nullités »

Monsieur Brieux,

Je dois vous dire, cher monsieur Brieux, mon atelier donnant sur une rue assagère, beaucoup de personnes s'arrêtent, me regardant travailler, et bien comme plaisir, la pêche, j'ai donc acquis, fois, cette réflexion m'est parvenue à oreilles : « Mais il voit, pour travail d'où j'en ai tiré quelques trucs, et quoi-ainsi ! », « On ne me fera pas entendre qu'ils tiendraient dans la radouille du sans les yeux, on peut faire ce qu'il fait. Eh bien ! braves gens, restez dans pour rendre de grands services à ceux de croyances. Je ne suis pas un simulacrum mais un homme encore plein d'énergie de volonté qui a donné ses yeux à la France et qui veut encore prouver, par l'exemple, de son travail, que si nous avons été Je me tiens donc à la disposition de grands éprouvés, nous ne sommes pas nullités sur terre, et que nous pouvons encore tenir notre place dans la Société. Je vous prie d'agréer, monsieur Brieux, au cas où vous le jugerez utile de bien vouloir insérer ma lettre.

Il est vrai, monsieur Brieux, que je suis moi-même étonné du travail que j'arrive à faire, tant par la rapidité d'exécution par la variété des travaux. Dans certains travaux, j'obtiens le rendement d'un ouvrier moyen. Les rôles sont changeants, voilà tout; je faisais travailler et surveiller mon travail; aujourd'hui, je travaille, surveillance ne m'étant permise que de une petite mesure.

Claude PANTERNE,
ex-sergent du 23^e d'infanterie,
entrepreneur de menuiserie
et d'ébénisterie,
39, rue Savary, à Angers

Pour les menuisiers

Cépoy, 5 avril 1918

Monsieur Brieux,

Me permettrez-vous de signaler à mes camarades que j'ai trouvé, dans mes recherches pour notre indépendance travail, plusieurs petits systèmes intéressants que j'ai combinés et faits moi-même.

J'ai fait des expériences avec ces instruments que j'ai combinés et faits moi-même.

Vous direz peut-être que je connaissais

Lettres de nos Camarades

les lieux, mais je n'aurais jamais cru pouvoir faire ceci avant la guerre.

Ici, à Solliès-Pont, je fais la plupart de mes courses, je fais moi-même mes expéditions, et alors j'entends des personnes qui disent que si j'étais réellement aveugle, je ne pourrais faire ce que je fais, et cela me rend fier de voir que je puis me débrouiller si bien.

Ce qui me chagrine un peu, c'est de toujours avoir recours à ma bourgeoisie pour cette sacrée correspondance, car si j'avais une machine à écrire, je la ferais moi-même, car j'ai appris à écrire sur cette machine et alors, je serais très heureux de voir que je pourrais faire toute ma besogne seul.

Recevez, mon cher monsieur Brieux, ma plus profonde amitié.

AUDIBERT, brossier,
Rue de la République,
Solliès-Pont (Var).

Pour les nouveaux venus

Cher camarade,

Il y a peu de temps encore que le soleil brillait à tes yeux grands ouverts; aussi comme te voilà triste, désespéré même, depuis qu'une blessure cruelle t'a plongé dans ce gouffre de ténèbres plus impénétrables que celles de la nuit. C'est dans un puits bien profond, bien obscur que tu viens de tomber, camarade, mais peut-être qu'une petite lueur d'espérance scintille encore pour toi comme une faible étoile. Quoiqu'il en soit, ne perds pas courage; la vue avec l'aide d'une ou de deux opérations et des soins éclairés dont tu vas être entouré te reviendra probablement dans un laps de temps plus ou moins éloigné. Je le souhaite ardemment.

Il faut que je me présente à toi, maintenant, mon vieux, pour que tu saches quels sont les titres que je possède et les mobiles qui me poussent à t'écrire ainsi que je me le permets. Je suis tout simplement un blessé comme toi à qui la lumière du jour fait défaut depuis bientôt 16 mois. J'ai connu moi aussi ces moments d'abattement qui succèdent au grand choc, j'ai connu également et les souffrances physi-

ques et les souffrances morales dont je te devine à présent la proie. Ce ne sont pas des paroles consolatrices que je viens t'apporter ici. Je n'ai pas cette prétention car je n'ai rien de l'apôtre. Ce sont encore moins de ces vains mensonges qui font renaître l'ambition pour nous faire retomber de plus haut. Non, ce n'est rien de tout cela que je veux te raconter. Ce que je désirerais, ce serait te persuader que quand bien même tes yeux seraient irrémédiablement atteints tout n'est pas perdu pour cela et qu'au riche comme au pauvre la vie peut être très belle, même dans l'obscurité la plus complète, pour ceux qui restent courageux.

Tu es, je l'ai déjà dit, tombé dans un puits, et à moins que la Providence savamment secondée par d'habiles chirurgiens ne se mêle elle-même de te ramener au jour, il va falloir que tu cherches toi-même à te sortir de ton profond caveau; la tâche n'est pas aisément réalisable, je ne le sais que trop bien. Il y a encore bien des épreuves à subir, bien des obstacles à vaincre avant d'y parvenir! Que ce ne soit pas le sujet d'une inquiétude pour toi; tu trouveras toujours quelqu'un qui accourra à ton secours pour surmonter toutes les difficultés de cette entreprise, de cette ascension vers la liberté, vers l'indépendance, alors que tu te crois à jamais astreint à compter uniquement sur les sentiments de ceux que la guerre a moins éprouvés que toi et moi. La liberté, l'indépendance, ce sont là des facteurs sans lesquels le bonheur ne peut être parfait. Pour être libre et indépendant, que faut-il faire? Il faut avant tout essayer dans la mesure du possible de se passer de l'aide des voyants. Tel sera le but de tes études dans la maison de rééducation où tu seras envoyé plus tard. Là, tu apprendras aussi un métier manuel, ou bien tu recevras des notions utiles et indispensables pour pratiquer du commerce, ou même encore tu pourras t'y préparer à l'exercice d'une carrière libérale, suivant que tes goûts, tes dispositions et tes capacités t'attireront plus particulièrement vers un de ces trois genres de profession. Alors pourquoi continuerais-tu à te tourmenter ainsi?

Pour le moment tu es à l'hôpital, que ta guérison s'effectue le plus rapidement possible, dans une salle bien chaude. Ton lit est bien blanc et bien doux et sait me faire dormir sans cesse un sourire bienveillant. Que tout cela te semblerait bon. Moi-même, je vais à merveille pour mon pauvre vieux, si tu y voyais et si je me souffrais moins après l'affreux spectacle à la souffrance morale je sais même qui fut ta dernière vision et dont tes yeux éteints conservent malgré moi l'image!

La nouvelle de ta blessure est probablement parvenue à tes parents ou à ta femme et peut-être que bientôt se pencheront sur toi leurs faces consolées. Ils ont tant souffert pendant que tu étais là-bas, dans le mystérieux qui m'apporte et la consolante profonde et sous les marmites, qui sont bien heureux de te revoir comme tu es et de te posséder, cette fois la chose sûre pour toujours. Mais!... les voilà... arrivent! Allons, mon vieux, prépare-les vite un de ces bons sourires qui leur disent que j'ai de bonheur maintenant que je suis

Adieu, je te laisse à ta joie et à la leur. N'oublie jamais le principe qui te guide et qui continue à guider nos camarades. Allons, poilu, t'en fais pas! Avec ce principe-là, on vient à bout de tout: du chagrin, des souffrances, et même du verra sous peu, des boches exécrables qui venaient s'accroître par moments

Ainsi donc, bonne chance et t'en fais pas!

Fernand EROUARD,
du 8^e d'infanterie.

Écoutez un camarade!

Labatut, le 26 avril 1918.

Bien cher monsieur Brieux,

Permettez-moi de venir une fois de plus causer un moment avec vous, puisque vous voulez bien me faire l'honneur d'écouter. Je ne me trompe pas en emploiant le mot « honneur », car c'est vraiment une faveur immense que celle de recevoir votre *Journal des Soldats blessés aux yeux*.

Et ce soir, j'ai écouté la lecture du dernier numéro d'avril avec une joie toute nouvelle que certes je ne saurais exprimer

bout et suivre le noble chemin que nous leur avons tracé. En terminant ma présente, je tiens à vous faire part de mes travaux accomplis depuis que je vous ai adressé ma dernière lettre. Pendant l'hiver écoulé, j'ai rempaillé quelques chaises, pendant que la pluie tombait au dehors, et j'ai profité des belles journées ensoleillées de décembre et janvier pour couper la vigne à l'aide d'un sécateur. Avant-hier, j'ai fait une petite promenade dans l'intérieur de la propriété et j'en ai profité pour m'assurer si la coupe avait été bien faite. Je me rends à l'oseraie en me conduisant de ma canne, et j'aperçois déjà avec le toucher de grands bourgeons commençant à faire leur apparition. Vraiment, je suis revenu à la maison très enchanté. En ce moment, étant d'obligation à nous faire le pain, je fais chaque semaine le boulanger et réussis même très bien ma besogne, et suis accablé de félicitations par tous les passants. Maintenant je suis tellement habitué au travail que je prête main à tous les chantiers.

Si mes quelques lignes peuvent être agréables à certains camarades, je me ferai un plaisir de venir plus fréquemment causer un instant avec eux. Que vous dire encore? Je ne voudrais certes pas, par mes longs discours un peu décousus, mais sincères, vous ennuyer, mais vous m'excuserez, car j'ai pour habitude d'écrire sur de grands formats.

Pardonnez mon écriture, car je vais un peu vite, mais il suffit que vous puissiez lire dans ces quelques lignes toute ma reconnaissance et tous mes souhaits pour vous et pour tous ceux qui nous font du bien. Dans l'attente de recevoir de nouveau le prochain numéro du mois de mai, veuillez agréer, monsieur Brieux, l'expression de mon entier dévouement.

René GUILLENJOUAN,
Arrouzès-Labatut (Landes).

Ses loisirs

Chis, le 27 avril 1918.

Cher monsieur Brieux,

Voilà bientôt deux ans et demi que je suis rentré dans ma famille, et je veux vous dire combien je travaille et prends mes loisirs.

Mon métier d'avant-guerre était cultivateur ; je travaillais avec mon père sa petite propriété. Blessé en 1915, je croyais comme mes camarades que tout était bien fini, même les tendresses de ma jeune femme. Hélas ! Combien je m'étais trompé.

Je rentrai deux mois après à l'école de rééducation de Villeurbanne. Là on me parla de lecture et écriture Braille au moyen de petits points qu'on touchait avec les doigts. Je croyais qu'on me présenterait des points gros comme des prunes sur du carton de cinq centimètres d'épaisseur. Ensuite, qu'on trouvait l'heure aussi bien qu'un voyant, avec une montre, je me dis : elle doit être grosse comme une roue du char de mon père, cette montre.

Il n'en était rien. On me présenta un alphabet de petit points sur du papier fin et une petite montre. Les points seuls la diffénçaient de celle des voyants. Je fus vite au courant de tout cela. Quelques jours plus tard, on parla d'ouverture d'ateliers. Je devins tout haletant d'émotion ! Chacun choisit son métier : brossier, chaisier ou vannier. Je préférai la chaise, et malgré mon peu d'espoir de jamais savoir monter une chaise, en peu de temps, je parvins à rempailler et à canner de belles chaises. Mon directeur me conseillait d'apprendre la brosserie et la vannerie, mais, attiré par les appels de ma femme et de mes parents, je me résolus à rentrer. Je rentrai donc chez moi avec la conviction que je ne pourrais faire que des chaises, n'ayant entendu parler que vaguement que

ASSOCIATION DU SUD-EST

A mon camarade,
aveugle de la guerre,

Depuis que par une blessure glorieusement reçue sur le champ de bataille, ou par suite d'une maladie contractée au service de la Patrie, vos yeux se sont fermés pour toujours, vous vous êtes souvent demandé quelle serait la place que vous occuperiez désormais dans la vie et bien des angoisses vous ont étreint le cœur.

Amicalement soutenu par les diverses œuvres qui se sont organisées pour vous, vous vous êtes pourtant remis courageu-

l'aveugle pouvait se rendre utile en agriculture.

Mais peu à peu, je voulus me rendre compte de ce qu'il m'était permis de faire. J'arrivai très facilement à soigner les bœufs à l'écurie, à l'étable, à la porcherie et à la basse-cour, traire et faire le beurre, balayer et nettoyer ces divers emplacements ainsi que les granges. Au dehors, je lie les gerbes de blé et les monte sur les chars. Celui qui me prend me sert de guide. Je coupe les feuilles de maïs pour le fourrage, et ramasser les épis ; je peux aussi aider à charger les fourrages dans les prairies, et à le remiser à l'étable, couper le bois et donner la manne à la ménagère. Mon principal travail est la garde des enfants. On peut encore donner la main à plusieurs autres travailleurs et surtout faire les commissions pour l'avenir. En un mot, celui qui a trahi la terre peut y retourner, il trouvera de quoi s'occuper.

On peut si l'on veut se faire rééduquer dans des fermes-écoles. Si ces renseignements peuvent être utiles à nos jeunes blessés, je suis très heureux de vous les fournir.

Je voulais, vous exposer encore mes idées au sujet du triage des grains et du pressage des raisins, mais laissons finir la voie de l'émancipation déjà si largement ouverte par le travail. Et n'y a-t-il pas là miettes ; alors, nous serons plus libres et à la fierté de sentiments d'homme redevenu libre.

Merci de l'envoi du journal qui est toujours un soutien et un vrai réconfort.

Louis DUCOS

sement au travail. Vous avez reconquis l'indépendance d'autrefois. Vous vous êtes de nouveau de se grouper en une association qui a pris le titre de « Société d'Assistance Mutuelle des Travailleurs aveugles du Sud-Est ».

Pourtant il vous arrive parfois d'être inquiet. Vous vous rendez compte, et sans quelque raison, qu'un jour viendra où la lutte pour la vie ayant recommandé pour chacun, les sympathies qui vous entourent aujourd'hui seront moins vives et qu'alors vous vous sentirez seul et faible.

Loin de moi la pensée que la sollicitude dont on vous entoure actuellement et à laquelle vous avez justement droit, puisse vous faire défaut quelque jour. A cent cinquante ans d'intervalle et pour la même cause, un Brieux ne s'est-il pas levé qui honore de parfaire l'œuvre d'un Valentin Haüy. Vos amitiés sont dévouées et fidèles. Vous en avez d'innombrables preuves ; cependant, vous doutez encore de l'avenir.

Votre inquiétude, mon camarade, vous avez vous-même la possibilité de l'atténuer, sinon de la faire disparaître.

Pourquoi, en effet, ne chercheriez-vous pas, par un lien de fraternelle solidarité, à vous unir étroitement à tous vos compagnons d'infortune, aveugles de la guerre ou d'avant la guerre, pour réaliser une nouvelle amélioration du sort qui vous a été fait par la fatalité ?

Toutes les grandes corporations, professionnelles ou intellectuelles, ont senti le besoin de se grouper en association de mutualité. Plus que tous autres, nous, les través, nous avons l'impérieuse nécessité de nous unir et de nous soutenir.

L'Association d'assistance mutuelle des travailleurs aveugles, tel est le but à atteindre pour que soit encore élargie pour nous la voie de l'émancipation déjà si largement ouverte par le travail. Et n'y a-t-il pas là aussi un moyen de satisfaire à la noblesse des recevra.

C'est pour tenter le premier effort dans ce sens que, sur l'initiative du Comité fondateur de l'Ecole de Rééducation de Cannes, près de 50 de nos camarades viennent de se grouper en une association qui a pris le titre de « Société d'Assistance Mutuelle des Travailleurs aveugles du Sud-Est ».

Cette initiative ne demeurera certainement pas isolée et le jour n'est sans doute pas éloigné où, pour le plus grand bien d'une juste cause, pourra se constituer une Fédération d'assistance mutuelle des Travailleurs aveugles de France.

P. GUINOT,
Directeur de l'Ecole de Rééducation de Cannes.

P.-S. — C'est au cours d'une manifestation organisée en l'honneur du premier anniversaire de la fondation de l'Ecole de Cannes qu'a été tenue sous la présidence de M. André Capron, maire de Cannes et en présence de M. Lavanchy-Clarke, fondateur de la première école professionnelle d'aveugles en France, la réunion constitutive de la Société d'assistance mutuelle des travailleurs aveugles du Sud-Est.

Un conseil d'administration de 6 membres (dont 3 aveugles) a été provisoirement nommé et est ainsi composé :

Président : M. Louis VIAL, notaire, 1^{er} adjoint au maire de Cannes.

Trésorier : M. CHAULLIER, sergent-major du 55^e d'infanterie (Vaucluse).

Secrétaire : M. GUINOT, directeur de l'Ecole de Rééducation de Cannes.

Membres : M. le colonel AUBLET, du cadre de réserve (Nice).

M. Abel COUVREUX, rentier (Cannes).

M. Marius DIGNE, sergent-fourrier du 312^e d'infanterie (Var).

Les demandes d'admissions peuvent être adressées soit chez M. Louis VIAL, notaire, 5, rue Félix-Faure, Cannes, soit à l'école de Cannes, où notre camarade CHAULLIER les recevra.

*Tout soldat blessé aux yeux
qui en fera la demande recevra
gratuitement la brochure de
M. Brieux : " Lettres aux
Soldats blessés aux yeux ",
imprimée en noir ou en Braille.*

DU CONTRAT DE MARIAGE

Le contrat de mariage est l'acte qui règle les conventions matrimoniales des époux.

Bien que ce contrat soit peut-être le plus important de ceux que puisse faire une personne pendant tout le cours de son existence, il n'en est pas moins très méconnu. Que de gens prétendent que cet acte passé devant notaire n'est que la preuve d'un mariage d'argent! C'est pourtant une grave erreur, et, en quelques lignes seulement, nous allons essayer de le démontrer.

Utilité du Contrat de Mariage

A vrai dire, deux époux très unis, sans enfants, qui n'ont plus d'ascendants, ne peuvent guère regretter de ne pas avoir fait de contrat de mariage, quelle que soit la situation de fortune de chacun d'eux. Durant leur vie commune, il leur sera toujours loisible de faire telles donations et dispositions testamentaires qu'ils jugeront à propos.

Mais, quand on se marie, on ne peut pas prévoir si l'union régnera éternellement dans le ménage. On ne sait pas non plus si on aura des enfants. Lorsqu'on en a, on ignore s'ils nous survivront ou s'ils demeureront de bons sujets. Enfin, on peut presque affirmer que personne ne sait jamais exactement ni quels seront ses héritiers, ni ceux de son conjoint, ni l'importance de chacune de leurs deux successions.

Il est donc indispensable de prendre, avant de se marier, toutes les précautions nécessaires, pour que le survivant ait le moins d'ennuis et de déceptions possibles lors de la dissolution du mariage.

Exemple :

L'exemple qui suit donnera un petit aperçu de l'utilité du contrat de mariage.

« Un monsieur H..., sans avoir, se marie avec une demoiselle Y..., qui apporte une dot mobilière de trente mille francs.

» Ils ne font pas de contrat.

» Alors, sitôt que le mariage est célébré, cette dot est, d'après la loi, censée appartenir aux deux époux, chacun pour moitié.

» Le mari vient à décéder peu de temps après le mariage, laissant ses père et mère pour seuls héritiers.

» Qu'arrive-t-il?

» Les 30.000 francs dont on vient de parler reviennent pour moitié au père et mère du *de cùjus*, et la veuve n'a droit qu'à une reprise de 15.000 francs.

» Maintenant, si l'on veut bien admettre

» qu'un jeune homme et une jeune femme peuvent faire l'un et l'autre un mariage d'amour, malgré que la bourse de la future soit mieux garnie que celle du futur, ou vice-versa, il peut très bien pas s'agir ici d'un mariage d'argent.

» *Conclusions* : Nous arrivons, telle

» d'avoir pris les précautions les plus élémentaires, à une injustice criarde.

On pourrait citer une quantité d'autre

exemples. Tous réunis, ils montreraient

que tout mariage devrait être précédé d'un contrat.

Je pourrai me charger de trouver, dans les localités où habitent les blessés ou dans les villes voisines, des notaires honnêtes qui voudront bien faire les contrats de mariage des soldats aveugles sans prendre d'honoraires.

Lorsque je me serai assuré le concours des notaires, j'adresserai à ces derniers le projet de contrat. Ils n'auront plus qu'à le transcrire sur papier timbré et à le faire signer et enregistrer.

Afin de me permettre d'entrer en relations avec les notaires et de rédiger les projets, les blessés voudront me faire promettre au moins quinze jours avant la date de leur mariage à l'adresse suivante :

DODU,
à Chef-Boutonne
(Deux-Sèvres)

Je leur enverrai aussitôt une fiche de renseignements à remplir en leur demandant de me la retourner par courrier.

Coût d'un Contrat de Mariage

Pour la minute, et l'expédition à délivrer aux époux :

3 ou 4 feuilles de papier timbré à 1 franc centimes.

Enregistrement :

Apports des époux :

Droit proportionnel de 25 centimes 0/0, après le montant net de ces apports.

Minimum : 6 fr. 25 pour les contrats de mariage qui ne constatent aucun apport.

Donations aux époux emportant dessaisissement actuel :

Droit proportionnel portant sur les biens et les immeubles, comprenant le droit de transcription (la taxe hypothécaire de 0 fr. 25 0/0 étant seule perçue lors de l'accomplissement de la formalité).

En ligne directe : 2 fr. 50 0/0.

Entre frères et sœurs : 8 fr. 50 0/0.

Entre oncles ou tantes et neveux et nièces : 10 0/0.

Entre grands oncles ou grand-tantes et petits neveux ou petites nièces et entre cousins germains : 12 0/0.

Entre parents au delà du 4^e degré et entre personnes non parentes : 15 0/0.

Dans la plupart des cas on pourra considérer que l'avoir de chacun des futurs époux est un apport. Les frais de contrat sont alors presque insignifiants.

Il me sera possible également de me charger, dans les mêmes conditions que ci-dessus, de donations, testaments et des autres actes dans lesquels les aveugles pourraient être parties.

Enfin, je puis donner ou faire donner gratuitement à ces derniers tous renseignements et conseils touchant au droit.

DODU,
Contentieux du Service de Santé,
Tours.

Du Contrat de Mariage

DIVERS

L'ŒUVRE DU LIVRE POUR SOLDATS AVEUGLES (O. L. S. A.)

Pontarlier (Doubs)

(Déclarée conformément à la loi du 30 mai 1916)

Depuis sa fondation, qui remonte à décembre 1916, l'O. L. S. A., qui a pour but d'imprimer des livres Braille, n'a cessé d'augmenter sa production. C'est ainsi que depuis cette époque elle a imprimé et distribué gratuitement à tous les établissements s'occupant des aveugles de la guerre, plus de 300 volumes.

Le fonctionnement satisfaisant de l'imprimerie a permis au Comité de reporter tous ses efforts sur la création d'une bibliothèque circulante à l'usage des aveugles de la 7^e région.

Les volumes qui la composent et qui sont mis gratuitement à la disposition des intéressés qui en font la demande, ont été gracieusement offerts par différentes imprimeries, à qui le Comité tient à adresser tous ses remerciements.

Afin que tous les aveugles de la 7^e région bénéficient de cette institution, le Comité prie les personnes connaissant des aveugles, de vouloir bien en indiquer l'adresse à M. LELEU, caporal au C. P., Pontarlier (Doubs), secrétaire de l'Œuvre, qui recevra également avec reconnaissance les dons que l'on voudra bien lui faire parvenir au profit de l'Œuvre.

Tout soldat blessé aux yeux
qui s'établira, à Paris ou en
province, aura droit à une

ANNONCE GRATUITE.

Une bonne réponse

Le soldat Joseph Denis, de la Maison des Soldats Aveugles de Montferrand, regagnait son domicile à Vayrac (Haute-Vienne) après rééducation complète. Il était accompagné du soldat Meunier. En gare de Gannat, une femme, émue d'une pitié indiscrète, se mit à le plaindre avec véhémence : « Pauvre jeune homme ! Est-ce assez malheureux ! A votre âge, etc..., etc... »

Denis se redressa et d'une voix ferme et paisible répondit : « Je ne me plains pas, madame ; il y en a de plus malheureux que moi. J'ai mes deux bras, j'ai mes deux jambes ; si je veux aller me couper un morceau de pain, je puis le faire sans l'aide de personne, et je saurai encore le gagner. »

Voilà le langage d'un brave et bon Français.

J'ai cité Joseph Denis à l'ordre du jour de la Maison.

Correspondance

Monsieur Brieux,

Votre journal de février contient une note de laquelle il résultera que l'« Œuvre du Livre des Aveugles de la Guerre », fondée à Nantes en 1916 par M. Bertagne, serait transférée à Biarritz.

C'est une erreur qu'il importe de rectifier, pour éviter toute confusion. L'« Œuvre du Livre des Aveugles de la Guerre », fondée en 1916 par M. Bertagne, a son siège social et son administration à Nantes, rue de Châteaudun.

Elle est tout à fait indépendante du journal « Le Braillard », que M. Bertagne publie à Biarritz et n'a aucune attaché avec le Comité de Biarritz, qu'elle n'a pas reconnu comme faisant partie de ses filiales.

Nous avons, au surplus, l'honneur de vous envoyer un exemplaire de nos statuts qui vous fixera sur le but de l'œuvre, son rayon d'action et son administration.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL.

PLANCHETTES ET POINÇON

Tout aveugle de la guerre de la région de l'ouest, qui aurait besoin d'un poinçon pour écrire, n'aura qu'à adresser au Comité Central de l'Œuvre du Livre des Aveugles de la Guerre, 11, rue de Châteaudun, à Nantes, une demande apostillée par le maire de la localité où il réside. Cette planchette et ce poinçon lui seront fournis autant que les disponibilités le permettront, et en tous cas, gratuitement.

Amis des Soldats Blessés aux Yeux
vous qui comprenez l'impérieux devoir de les secourir, achetez le livre de « SONNETS DE LA GUERRE », vendu à leur profit.

Cet ouvrage, composé par d'émouvants poètes français et dont M. E. HERRIOT a fait la préface, vous sera envoyé, si vous lui en faites la demande, par la présidente de l'œuvre M^{me} MICHAUD-LAPEYRE, 24, avenue du Comte-Vert, à Chambéry (Savoie).

Édition ordinaire 5 francs.

Édition de luxe 10 —

Édition numérotée 50 —

Joindre le prix du volume choisi à la lettre de commande.

Le « Journal des Blessés aux Yeux » n'est pas mis dans le commerce ; il est adressé à ceux blessés et aux personnes qui s'intéressent à eux.